

Lausanne, le 21 septembre 2022

## Communiqué de presse

### Relations canton-communes

## Un contre-projet attendu et bienvenu à SOS Communes

**La péréquation financière intercommunale doit faire l'objet d'une réflexion approfondie entre les faïtières des communes vaudoises et le canton. La volonté du Conseil d'Etat d'opposer un contre-projet à l'initiative SOS Communes est à saluer.**

L'initiative SOS Communes qui vise à la reprise de l'entier de la facture sociale par le canton mérite d'être débattue. Toutefois, le PLR Vaud estime qu'il est juste que le Conseil d'Etat souhaite mener des discussions constructives avec les faïtières des communes vaudoises pour trouver une solution globale aux différentes problématiques du système péréquatif actuel. La détermination du Conseil d'Etat d'opposer un contre-projet négocié à l'initiative est ainsi à saluer.

Une réforme de la péréquation est essentielle tant le système actuel est à bout de souffle. Des moyens financiers devront être prévus afin que les communes puissent retrouver une maîtrise de leurs finances.

Le PLR Vaud espère donc que le délai demandé par le Conseil d'Etat permettra aux différents acteurs de ce dossier de trouver un chemin pour un apaisement des relations institutionnelles entre le canton et les communes.

---

### Contacts :

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Christopher Ulmer**, Secrétaire général, 079 258 62 08